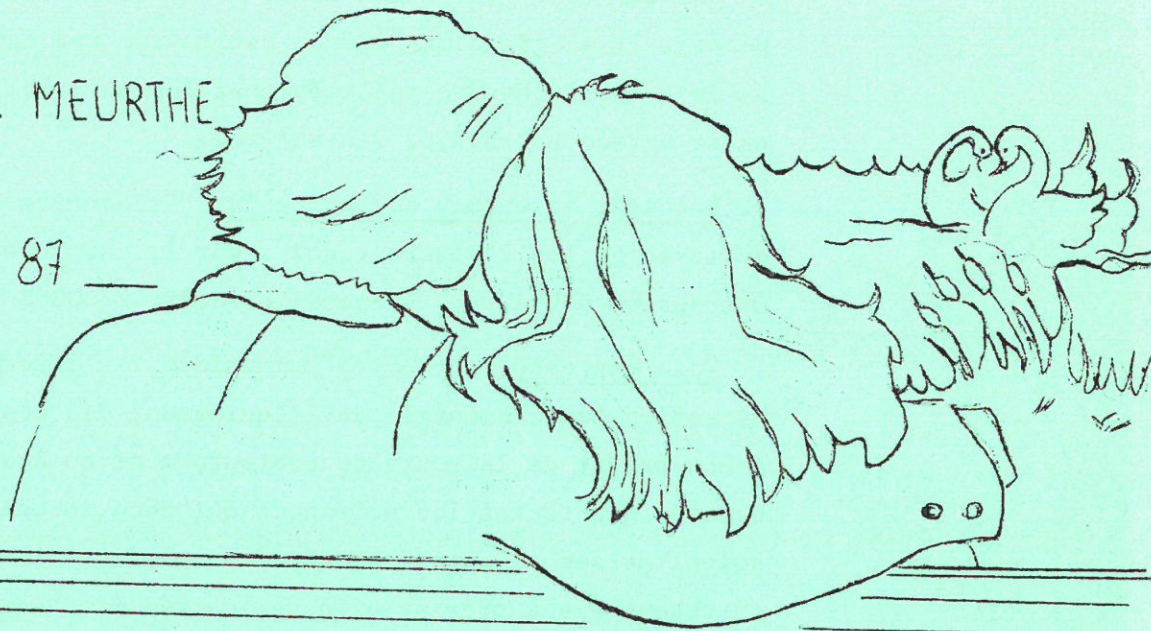


ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE SUR MEURTHE

N° 230 FEVRIER 87



EN DIRECT DU CONSEIL :

Le 23 Janvier 1987, première réunion de l'année pour les élus qui ont examinés les points suivants (excusé: MR. HIRTZ):

.. Ouverture de crédits: Un crédit de 1 F et un de 1 611 F sont ouverts compte 16 et 62 pour répondre à la demande du Percepteur (crédits dépassés de 1986).

.. Foyer Rural: Le Conseil décide l'acquisition d'un fourneau à fuel auprès de Monsieur Fontaine pour la somme de 500 F.

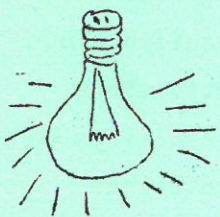
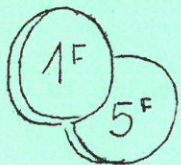
Une protection sera réalisée autour du fourneau.

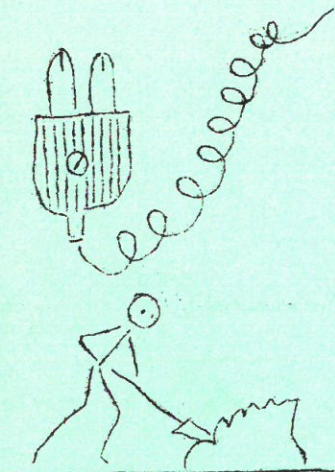
Un devis de 4 313 F de l'Entreprise COSTE est accepté pour améliorer l'éclairage de la salle et la subvention utile est demandée.

.. T.U.C.: La somme de 200 F mensuelle sera versée aux jeunes tucistes qui, jusqu'à ce jour, nous donnent toute satisfaction. Cette somme leur sera versée à compter du 1er décembre 1986.

.. P.T.T.: La mauvaise qualité du service du téléphone à Thiaville préoccupe les Conseillers qui demandent à l'Administration des PTT de prendre toutes mesures utiles afin que des améliorations soient rapidement apportées. Une délibération est prise en ce sens.

.../...





.. E.D.F.: Le changement de tension avec passage en " vrai 220 v " demandé pour 1986, réalisable en 1987, coûtera environ 170 000 F à la commune (une subvention de 70 % serait accordée et la T.V.A. récupérée). Il s'agit d'une simple estimation qui devra être affinée à la suite de l'enquête réalisée chez les particuliers par une entreprise agréée par E.D.F. . A suivre...

.. Décharge et chemin de la Hazèle: La décharge sera à nouveau nettoyée et les remblais régalez sur le chemin de la Hazèle par l'Entreprise GALLAND de Lachapelle. Coût: 2 000 F T.T.C.

.. Voie expresse: Le Maire communique les informations reçues de la Direction Départementale de l'Equipement des Vosges concernant l'avant-projet de la route de contournement de Raon-l'Etape. Le Conseil demande que toutes les nuisances qui découleront pour la population soient prises en compte et que des solutions techniques soient recherchées dès à présent afin de les réduire au maximum (bruits en particulier). L'attention des décideurs est attirée sur les captages, drainages, chambres, canalisations, sur le parcellaire cadastral et l'obligation de desservir les parcelles avec éventuellement un remembrement localisé à la charge des Pouvoirs Publics, les accès, etc...

.. Utilisation des sols: A compter du 28 février 1987, les autorisations d'utilisation du sol seront délivrées, après instruction par la D.D.E., par le Maire, au nom de la commune.

A cet effet, une assurance spéciale sera souscrite et le remboursement en sera demandé à la Préfecture.

.. Cotisations C.N.A.C.L.: La Caisse Nationale des Agents des Collectivités Locales (C.N.A.C.L.) connaît des difficultés d'équilibre budgétaire et les communes devront verser de ce fait des cotisations majorées de 17 points en 2 ou 3 ans pour leurs agents (garde-champêtre pour Thiaville). Une augmentation de 5 points est prévue dès cette année, soit pour notre commune un supplément de 3 300 F environ pour 1987.

.. Ordures ménagères: La majoration des tarifs 1987 serait de 2 % selon le Syndicat intercommunal de traitement et transport auquel nous appartenons.

.../...





.. Aide sociale: Le Maire explique le calcul qui conduit à faire payer à la commune la somme de 18 590,75 F pour 1986. L'augmentation décidée par le Département a été limitée à 6,53 % en 1986.

.. Sapeurs-Pompiers: Lecture est donnée aux élus d'une lettre indiquant les avantages qui découlent de l'intégration du Corps des Sapeurs-Pompiers et des conditions à remplir pour y parvenir.

La somme versée au Département par la commune a été de 17 164 F pour 1986. Si le corps était intégré, le versement aurait été de 4 614 F, soit une différence de 12 550 F.

Pour répondre aux dispositions légales, un Conseil d'Administration sera mis en place chez nos Sapeurs.

.. Centre Communal d'Action Sociale: C'est, depuis le 1er janvier 1987, la nouvelle appellation des anciens bureaux d'aide sociale (B.A.S.). La composition du C.C.A.S. est désormais la suivante:

- Président de droit: le Maire
- Monsieur Henri POIREL, représentant des Associations Familiales, est choisi parmi les personnes proposées par l'Union Départementale des Associations Familiales.
- Madame Yvette BENOIT, représentante des Associations de retraités et personnes âgées, membre de l'A.D.M.R.
- Monsieur Pierre URIOT, représentant des personnes handicapées.
- Madame Marie-Thérèse GEORGES.

Ces quatre personnes sont nommées par le Maire pour quatre ans.

Par ailleurs, quatre Conseillers Municipaux ont été élus comme le prévoit la loi, pour siéger au C.C.A.S.

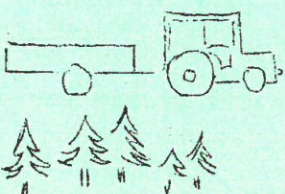
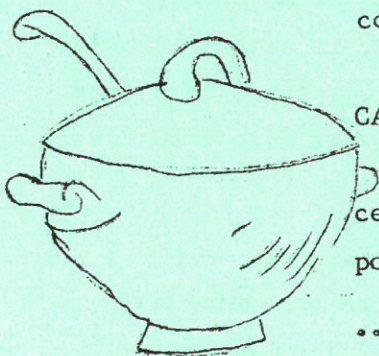
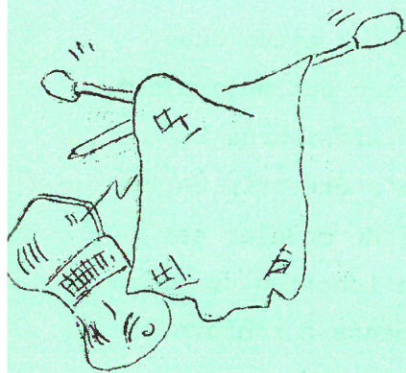
Il s'agit de Mesdames Jacqueline MATH et Françoise CALVIAC, Messieurs Vittoré PETTOVEL et Paul GEORGE.

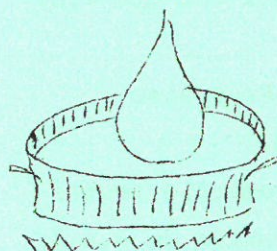
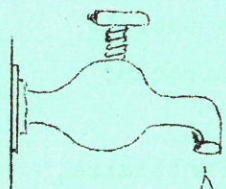
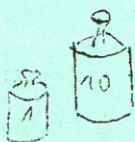
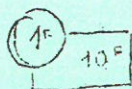
Le nouveau C.C.A.S. constitué, le Maire remercie toutes celles et tous ceux qui antérieurement faisaient partie du B.A.S. pour leur aide et leur action.

.. Révision annuelle des tarifs communaux:

- tracteur - remorque: le tarif préférentiel en faveur de la commune de Lachapelle fixé à 100 F l'heure en février 1982 passe à 150 F.
- nettoient en forêt: prix fixé par la Commission des Forêts à l'intérieur d'une fourchette de 10 F à 30 F du stère: inchangé.

.../...





- Annexe du Foyer Rural: La location, en faveur des seuls habitants de la commune, est fixée à 150 F la demi-journée, chauffage inclus, à 250 F la journée (prix inchangés).
- Droits de pesées: Compte tenu des aléas afférents à ce droit, celui-ci est désormais fixé à 20 F la pesée.
- Concessions au cimetière: les prix fixés le 26 août 1983 sont modifiés ainsi:
270 F la concession trentenaire (2 m x 1,10 m)
1 350 F la concession perpétuelle (2 m x 1,10 m)
- Distillation: La redevance versée par le distillateur pour utilisation d'un local communal, fixée le 7 décembre 1984 à 1,50 F le litre d'alcool délivré, passe à 2 F le litre pour la saison 1987 - 88.

.. EAU: Depuis plusieurs années, le prix de vente du mètre cube d'eau a été réglementé par le gouvernement au niveau des majorations possibles. Celles qui ont été autorisées ont été inférieures au taux officiel de l'inflation et un retard certain a été pris en ce domaine. Par ailleurs, le Conseil Général a décidé de moduler ses subventions pour travaux sur les réseaux d'eau en fonction du prix de vente du m3 aux particuliers et nous serons amenés à renforcer le réseau dans un assez proche avenir. De plus, une redevance de 7,5 centimes par m3 est versée par la commune au Département.

Enfin, pour 1987, la redevance versée par la commune à l'Agence de Bassin Rhin-Meuse, passe de 32 centimes à 45 centimes soit 40,6 % d'augmentation!

Dans cette situation, le Conseil décide de majorer progressivement le prix de l'eau. Pour cette année, il limite la majoration et fixe le prix du m3 d'eau à 1,95 F toutes taxes comprises.

Par ailleurs, le minimum de perception est fixé à 50 F.

.. Assainissement:

- Le prix du mètre cube passe de 1 F à 1,05 F.
- Cas particulier des agriculteurs: Pour être en conformité avec les dispositions de l'arrêté préfectoral du 22 décembre 1967, dans le cas où il n'existe pas de compteurs séparés pour mesurer la consommation domestique d'une part, la consommation professionnelle d'autre part, la base du calcul de la redevance est fixé forfaitairement. Le Conseil décide les normes suivantes:

.../...

- 35 m3 par personne pour la consommation domestique,
- 10 m3 par animal pour la consommation professionnelle.

La redevance d'assainissement sera donc calculée sur le nombre de mètres cube résultant de ce calcul alors que la redevance pour l'eau consommée sera calculée sur la consommation réelle relevée au compteur.

Pour être en conformité avec les dispositions légales, il est décidé que la redevance d'assainissement sera désormais perçue dans tous les cas où l'immeuble est techniquement raccordable à l'égout, même si l'immeuble n'est pas raccordé et rejette ses eaux ailleurs. Pour les égouts construits récemment, le raccordement est à réaliser dans les deux ans suivant la construction de l'égout.

- branchement sur le réseau de distribution d'eau: le droit à branchement sur le réseau de distribution d'eau est fixé à 250 F. Il s'agit d'un droit perçu une seule fois lors du branchement, indépendamment de la facture de remise en état de la chaussée pour la fouille éventuelle.

- compteurs d'eau: Ils sont achetés, entretenus, réparés par le propriétaire et n'appartiennent pas à la commune, pas plus que la canalisation et la vanne.

Malgré divers rappels, plusieurs compteurs ne fonctionnent pas, ou même n'ont jamais été posés!

Cette situation n'est pas tolérable et pour y mettre fin, le Conseil décide que l'absence de compteur donnera lieu à taxation forfaitaire d'une consommation d'eau de 400 m3.

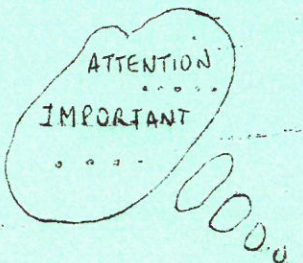
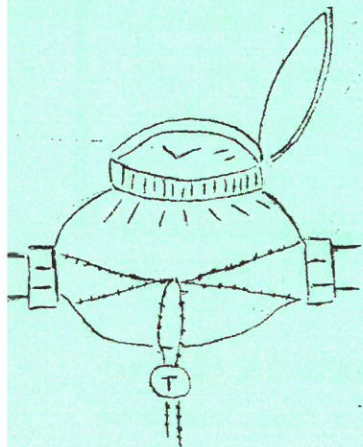
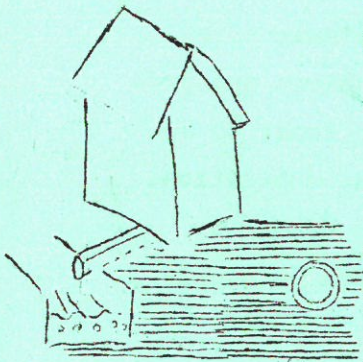
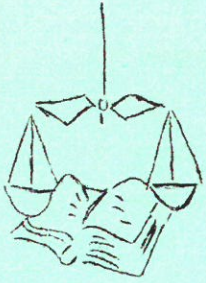
Pour les compteurs hors d'usage, la bonne foi des intéressés peut être admise. Une lettre sera adressée par la Mairie les invitant à changer ou à faire réparer leur compteur dans un délai de deux mois. Une taxation forfaitaire pour l'année écoulée sera effectuée sur la base de 35 m3 par personne.

A défaut de remise en ordre, la taxation sera faite comme s'il n'existait aucun compteur: 400 m3.

Ces mesures n'entreront en vigueur que le 1er mai 1987 afin de laisser à chacun suffisamment de temps pour vérifier, poser ou faire réparer son compteur.

Par ailleurs, dès le prochain relevé, les compteurs seront plombés par les soins du garde-champêtre. Tous travaux impliquant la rupture des plombs devront faire l'objet d'un accord préalable de la Mairie.

.../...



Toute rupture ou absence de plomb n'ayant pas fait l'objet de l'accord préalable de la Mairie donnera lieu à facturation forfaitaire sur la base de 400 m3.

Afin que nul n'ignore des mesures, il sera remis à chaque foyer un exemplaire du texte reprenant les dispositions ci-dessus, complété de diverses précisions.

.. Divers: La création d'aire de stationnement pour nomades fait l'objet de subvention du département. La Caisse d'Allocations Familiales de M. et Moselle précise que désormais les communes devront affranchir le courrier qui lui est adressé. L'entretien hivernal des routes par la D.D.E. sera le même cet hiver que précédemment. Les nouvelles dispositions concernant le Fonds de Secours sont examinées, ainsi que diverses demandes de subvention. Le maire donne lecture des vœux reçus, de diverses demandes émanant des Responsables du Foyer Rural et concernant la salle et répond aux questions.

La séance est levée à 1 h 15.

Extraits de la revue " VIE PUBLIQUE " n° 163 de Novembre 1986:

" Les mesures qui ont accompagné les lois de décentralisation ont sérieusement alourdi le poids de la fiscalité locale. L'Etat est moins généreux, les prix et services publics sont "encadrés" et les taux d'emprunt restent élevés. Gérer une commune devient un exercice périlleux ... "

LA VIE DU VILLAGE

.. Nouveaux habitants: Monsieur et Madame Roger LAXENAIRE et leurs trois enfants sont installés depuis le 23 Janvier dans leur nouvelle maison, 19 C, rue des Vosges.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue parmi nous.

OBJET TROUVE

Une montre à quartz a été trouvée le 10 février près du Café du Moulin. La réclamer en Mairie.

AUTOMOBILE

Le conseil du mois: " Ralentissez pour votre peau,
pas pour les gendarmes ".
.../...

LES NOCES

Tout le monde sait que les noces d'or se célèbrent après 50 années de mariage, mais beaucoup ignorent les autres anniversaires; les voici:

. 1 an : coton	. 19 ans : Cretonne	. 37 ans: papier
. 2 ans : cuir	. 20 ans: PORCELAINE	. 38 ans: mercure
. 3 ans : froment	. 21 ans : opale	. 39 ans: crêpe
. 4 ans : cire	. 22 ans : bronze	. 40 ans: EMERAUDE
. 5 ans : BOIS	. 23 ans : beryl	. 41 ans: fer
. 6 ans : chypre	. 24 ans : satin	. 42 ans: nacre
. 7 ans : laine	. 25 ans : ARGENT	. 43 ans: flanelle
. 8 ans : coquelicot	. 26 ans : jade	. 44 ans: topaze
. 9 ans : faïence	. 27 ans : acajou	. 45 ans: VERMEIL
. 10 ans : ETAIN	. 28 ans : nickel	. 46 ans: lavande
. 11 ans : corail	. 29 ans : velours	. 47 ans: cachemire
. 12 ans : soie	. 30 ans : PERLE	. 48 ans: améthyste
. 13 ans : muguet	. 31 ans : basane	. 49 ans: cèdre
. 14 ans : plomb	. 32 ans : cuivre	. 50 ans: OR
. 15 ans : CRISTAL	. 33 ans : porphyre	. 60 ans: DIAMANT
. 16 ans : saphir	. 34 ans : ambre	. 70 ans: PLATINE
. 17 ans : rose	. 35 ans : RUDES	. 75 ans: ALBATRE
. 18 ans : turquoise	. 36 ans : mousseline	. 80 ans: CHENE

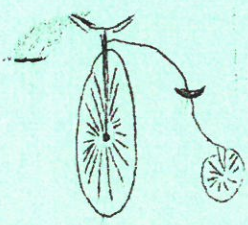
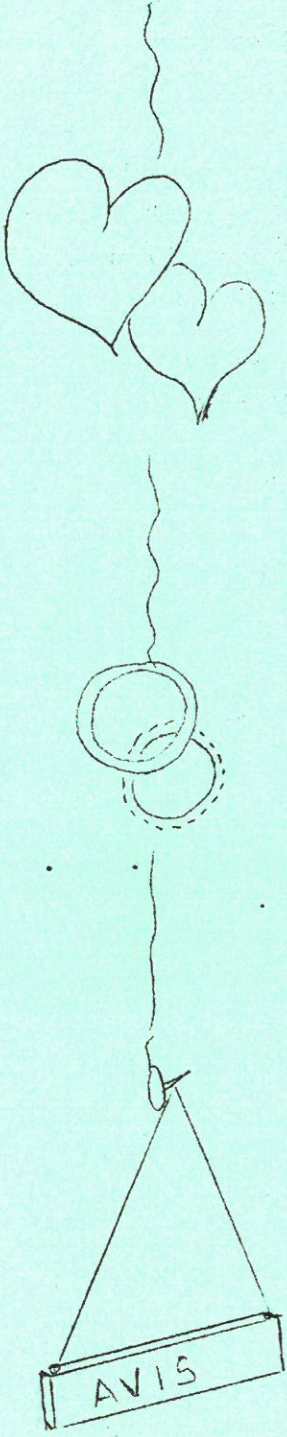
PROCHAINES MANIFESTATIONS

.. 15 février :	Loto	F.R. Thiaville
.. 22 février :	Belote	F.R. Lachapelle
.. 8 mars :	Belote	Club de l'Amitié
.. 14 mars :	Soirée " Magic "	F.R. Thiaville
.. 28 mars :	Bal de la Mi-Carême	F.R. Thiaville
.. 29 mars :	Repas des Aînés	A.F. Thiaville

LE SAVIEZ - VOUS ?

1785: l'ancêtre de la bicyclette (un engin à deux roues sans pédale) est né. Son inventeur, Drais de Souverbon, donne son nom à l'engin, la draisienne, qui connut une grande vogue chez les dandies du début du 19^{ème} siècle.

.../...



1835: l'ancêtre du sous-marin moderne, propulsé par un moteur électrique, est conçu par le français Dupuy de Lome et construit par Gustave Zede en 1885.

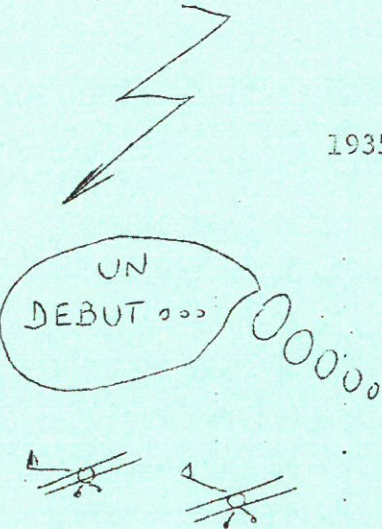
1935: -Gaz et électricité supplantent le charbon.

-Le navire le plus rapide du monde est le nouveau contre-torpilleur " Le Terrible " qui atteint 45 noeuds07 (83 km/h)

-Une épidémie de grippe infectieuse provoque la mort de 30 jeunes militaires.

-La France va posséder un petit bout d'autoroute (30 kms) reliant Saint-Cloud à Rocquencourt.

-Une convention franco-anglaise pour une défense aérienne commune est signée.



LES PROVERBES DU MOIS

" Mieux vaut un loup dans la bergerie qu'un mois de février trop beau ".

" A la veille de la Chandeleur, l'hiver passe ou prend rigueur ".

" A la Chandeleur, verdure, à Pâques, neige forte et dure ".

" Quand le jour de la Saint-Blaise est brumeux, il pleuvra dans un jour ou deux ".

" Quand il pleut le jour de la Saint-Valentin, le laboureur récoltera peu de grains ".

" Autant de jours il a fait beau avant la Saint-Mathias, autant de jours il fera beau après ".

" Quand il fait beau à la Saint-Romain, il y aura des denrées et du bon vin ".

LE MAIRE RECHERCHE

Le Maire recherche les documents suivants concernant Thiaville:

- photos d'identité (ou autres) des anciens Maires, Adjoints, Conseillers.
- anciennes cartes postales.
- photos scolaires.
- photos de conscrits.

.../...

J
A
D
I
S

- photos de manifestations diverses, telles que l'inauguration du Monument aux Morts, du Groupe Scolaire, du Foyer Rural, de l'église et de son cinquantenaire.
- photos de Thiaville pendant les guerres (39-45, 14-18).
- photos de la fête patronale.
- photos ou documents concernant les processions religieuses et les repositoires.
- les fontaines,
- les travaux en forêt.
- la gare, le premier train, etc..
- l'ancien pont sur la Meurthe.
- etc..

Bien évidemment, ces documents seraient restitués par le Maire. Il s'agit d'un simple prêt de deux ou trois semaines.

Je compte sur vous et vous remercie par avance de votre aide. —

LUTTE CONTRE LA RAGE

Divagation de chiens et de chats. De nombreuses réclamations étant faites en Mairie, le Maire rappelle aux habitants de la commune que les cas de rage fréquents constatés par le Centre d'étude sur la rage de Nancy, oblige les propriétaires à respecter les lois et risques encourus.

Il est donc recommandé la plus grande prudence. Il ne sera désormais toléré aucune divagation de chiens ou de chats...

Toute bête errante pourra être abattue immédiatement en vertu des articles L. 131-2 et L. 131-13 du Code des Communes, conférant au Maire tout pouvoir pour prendre les mesures efficaces, ou remédier aux événements fâcheux résultant de la divagation de ces animaux, et au Préfet de prendre toutes mesures relatives au maintien de la salubrité, de la sécurité et de la tranquillité publique.

M. J.

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

A.D.M.R.: Le samedi 14 mars 1987, l'A.D.M.R. organise un dîner dansant à la salle des Fêtes de Baccarat.

Y. B.

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

La boulangerie MULLER sera fermée du 2 mars inclus au 16 mars inclus.

Comme les années précédentes, un dépôt de pain sera organisé en Mairie selon les modalités suivantes:

- ouverture chaque jour (sauf le lundi) de 9 h à 11 h.
- exceptionnellement, le dépôt sera ouvert le lundi 2 mars pour prendre les commandes du mardi 3 mars.
- le pain est à commander la veille pour le lendemain.
- il sera payé d'avance lors de la commande.

DERNIERE HEURE... P T T .

Par décision de l'Administration des PTT, la cabine téléphonique de Fagnoux estimée insuffisamment rentable (50 appels en moyenne par mois) sera déposée très prochainement.

Restera donc en service la cabine située rue de l'église.

ECOUTEZ RADIO FRANCE...

Le dimanche 1er mars 1987 entre 9 h et 10 h, écoutez RADIO FRANCE NANCY sur 100,5 mégahertz FM.

On parlera de THIAVILLE.

Dites-le autour de vous.

THIAVILLE EN 1987 ...

PLUS FLEURI ...

PLUS PROPRE

PLUS NET ...